

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 9 mai 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
Madame Ginette Lamoureux	Madame Johanne Bonenfant

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Annette Côté, Patricia Dionne, Hélène Landry, Martine Coulombe, Simone Désabrais, Carole Robichaud, Anita Lyrette, Sam Bouchard, Gisèle Landry, Émilienne Désabrais, Rita Larche et Diane Gagnon

Messieurs Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Rhéaume Lyrette, Victor Lyrette, Gaston Guindon, Gérard Coulombe, Simon Désabrais, Jean-Claude Doré, Jacques Lacourcière, Jean-Jacques Bilodeau, Johny Rodgers, Normand Gendron, Richard Larche, Jean-Claude Tessier, René Beaudoin, André Groulx, et Édouard Langevin.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès verbaux**
 - 3.1 Adoption des procès verbaux de l'assemblée spéciale du 8 décembre 2010 adoption du budget
 - 3.2 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 4 avril 2011
4. **Adoption des comptes et rapports**
 - 4.1 Adoption des comptes payés durant le mois durant le mois d'avril 2011
 - 4.2 Adoption des comptes à payer d'avril 2011
 - 4.3 Adoption du dépôt du rapport trimestriel pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2011
5. **Correspondance**
 - 5.1 MRNF / Panneau de Bienvenue sur la route Transcanadienne loyer de 263 \$ pour l'année 2011
 - 5.2 Chevaliers de Colomb de Grand-Remous conseil 13090 demande une publicité pour leur dépliant du Festival Country 2011 au montant de 500\$
 - 5.3 Cyclothon SOPFEU de Mont-Laurier à Messines le 24 septembre 2011

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

6.1 ADMQ congrès des directeurs municipaux du Québec les 8, 9 et 10 juin à Québec, coût de l'inscription 450\$ et autres dépenses connexes

6.2 COMBEQ adhésion 2011 au coût de 290.51\$

7. Incendie / Sécurité civile

7.1 Réparation de la pompe du camion incendie Ford 76

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

8.1 Dépôt d'avis de motion d'une modification au règlement numéro 05-11-01-151 règlement concernant les nuisances

8.2 Concours d'embellissement

9. Voirie

9.1 Appel d'offres déneigement période de 5 ans

9.2 Contrat MTQ pour le chemin Baskatong

9.3 Achat chlorure de calcium

9.4 Balayage et ramassage des chemins par invitation

10 Hygiène du milieu

10.1 Cueillette des gros rebuts

11. Loisirs, Culture et Tourisme

11.2 Loisir Sport Outaouais Renouvellement d'adhésion 78.61\$

12. Autres sujets et documents le cas échéant

12.1 Lumières de service pour le bureau de la municipalité et la clinique

12.2 Annulation du chèque no C1100210 au nom de la MRC Antoine-Labelle au coût de 5.00\$

12.3 Salaire Directrice générale

12.4 Système audio + achat de micros

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

2011-G-0905 -01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- G-0905-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour, les items suivant sont ajoutés

10.2 Cueillette des RDD

10.3 Achat de composteurs

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté et demeure ouverte à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905 - 03

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 8 décembre 2010

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 8 décembre 2010 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Ginette Lamoureux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0905-04

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 4 avril 2011

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée générale du 4 avril 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux et la conseillère madame Ginette Lamoureux enregistre leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0905-05

Approbation des comptes payés durant le mois d'avril 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois d'avril 2011 pour la somme de 26 091.21\$ le tout tel que détaillé sur les listes soumise à cet effet.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-06

Approbation des comptes payables

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme de 141 351.22 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessous sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux et la conseillère madame Ginette Lamoureux enregistre leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0905-07

Dépôt du rapport trimestriel cumulatif de l'état des activités financières de la municipalité pour la période du 1er janvier au 31 mars 2011

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu du rapport trimestriel cumulatif concernant les revenus et dépenses de la municipalité pour la période du 1er janvier au 31 mars 2010.

Il est proposé par la conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le conseil accepte le dit rapport trimestriel cumulatif tel que déposé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-08

Bail pour panneau de Bienvenue sur la route Transcanadienne entrée Nord

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité paiera le Bail au montant de 263\$ plus les taxes applicable pour l'année 2011 tel que demandé par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour le panneau Bienvenue installé en bordure de la route Transcanadienne entrée Nord.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-09

Demande des Chevaliers de Colomb conseil 13090

Note : Le conseiller monsieur Vincent Cloutier déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu qu'un montant de 500\$ soit accordé aux Chevaliers de Colomb conseil 13090 pour publicité dans leur dépliant du Festival Country 2011.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier reprend son siège à la table du conseil.

2011-G-0905-10

Cyclothon des employés de la Sopfeu

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte le passage du cyclothon des employés de la Sopfeu dans notre municipalité qui se tiendra le 24 septembre 2011.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-11

Autorisation Congrès ADMQ 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy est autorisée à assister au congrès de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) qui se tiendra Québec les 8, 9 et 10 juin 2011, l'inscription et les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-12

Renouvellement de l'adhésion 2011 COMBEQ

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité renouvelle l'adhésion 2011 à COMBEQ (Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec) au montant incluant les taxes de 290.51\$

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-13

Réparation du camion incendie Ford 1976

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu d'accepter l'estimé reçue de Aéro-Feu pour la réparation de la pompe du camion incendie Ford 1976.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2011-G-0905-14

Dépôt d'un avis de motion pour une modification au règlement 05-11-01-151 / règlement concernant les nuisances

Madame Johanne Bonenfant, donne avis de motion que lors d'une assemblée ultérieure, ce conseil procédera à l'adoption d'un règlement décrétant l'adoption d'une modification au règlement numéro 05-11-01-151 - règlement sur les nuisances. Une dispense est également déposé

2011-G-0905-15

Embellissement et initiative environnementale

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu qu'un montant de 700\$ soit accordé pour le concours sur l'embellissement et l'initiative environnementale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-16

Appel d'offres déneigement période de cinq (5) ans

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que l'appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux sera fait pour une période de cinq (5) ans.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-17

Contrat MTQ pour de déneigement du chemin Baskatong

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que le maire monsieur Yvon Quevillon est autorisé à signer le contrat de déneigement du chemin Baskatong avec le Ministère des Transports du Québec dont le numéro de dossier est 8909-11-4916 et le numéro du contrat est 850799603.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-18

Achat de chlorure de calcium

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité accepte l'offre présenté par Somavrac (regroupement d'achat de l'UMQ) pour l'achat de 30 ballots de 1000 kg au coût de 457.19\$/TM livraison incluse (taxes non incluses).

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-19

Balayage et ramassage des chemins municipaux

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité demandera une soumission sur invitation pour le nettoyage et ramassage printanier des chemins municipaux.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-20

Cueillette des volumineux Mai 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu d'accepter le montant de 4 215.22\$ incluant les taxes tel que présenté par Service Sanitaires J.L.R. Cloutier pour la cueillette des volumineux du mois de mai 2011

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-21

Cueillette des RDD

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu qu'un employé de la municipalité sera à la disposition pour recevoir les RDD des contribuables les 12, 13 juin 2011 de 8h à 16h et le 14 juin 2011 de 8h à midi.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-22

Achat de composteurs

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité fera l'achat de vingt cinq (25) composteurs de Nova Envirocom au coût de 57.50\$ chacun.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-23

Renouvellement de l'adhésion 2011 Loisir Sport Outaouais

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité renouvelle l'adhésion 2011 avec Sport Outaouais au montant de 78.61\$(taxes incluses)

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-24

Information à savoir le coût pour l'installation de lumières de service en cas de panne électrique

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy est autorisée à faire une demande pour obtenir de l'information pour l'installation de lumières de service en cas de panne électrique au bureau municipal ainsi qu'à la clinique de santé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-25

Annulation d'un chèque aux livres de la municipalité

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que le chèque suivant soit annulé aux livres de la municipalité (chèque fait par erreur)

#Cheque	Nom	Montant
C1100210	MRC Antoine-Labelle	5,00\$

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-26

Salaire de la directrice générale

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que le salaire de la directrice générale passera de 19,33\$ à 24,00\$ et ce rétroactif à compter du 28 mars 2011, et une description des tâches sera rédigée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0905-27

Demande pour vérification du système audio & achat de micros

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité fera vérifier le système audio du centre Jean-Guy Prévost ainsi que l'achat de micros en surplus.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Parole au public 19h 30

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.
Cette période à débutée à 19 heures 30.

2011-G-0905-28

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 20 h 30 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale